

# Projet pédagogique

La **solidarité** est une valeur essentielle que nous mettons constamment en avant dans notre manière de penser la vie à l'école et son organisation. De manière transversale, les autres valeurs portées par ce projet sont la **démocratie**, l'**autonomie**, le **respect** de soi, des autres et de l'environnement, le **développement durable** et l'**ouverture au monde**.

La **pédagogie Freinet** déployée au sein de l'école soutient la **curiosité naturelle**, le **désir et le plaisir d'apprendre** via des activités qui font sens pour les élèves. Expérimenter, prendre des initiatives, réaliser des projets collaboratifs et interdisciplinaires, créer des liens avec les acteurs de la vie sociale, (multi)culturelle et économique sont autant de voies favorisées par les méthodes actives et collaboratives. Elles permettent de créer du sens et, dès lors, aussi de faire naître ou entretenir l'enthousiasme, l'envie de s'impliquer et de se dépasser. Le sens des savoirs et des compétences acquises à l'école se voit renforcé par l'expérience personnelle et la connexion à la réalité, mais aussi, de ce fait, par une potentielle mise en lien avec ses propres besoins ou projets de vie.

**L'art**, sous toutes ses formes, est une voie privilégiée pour dynamiser et renouveler les entrées dans les matières scolaires quelles qu'elles soient et favoriser la transdisciplinarité. La pratique artistique, les visites culturelles, l'histoire de l'art, l'organisation d'événements culturels à l'école (ex : pièce de théâtre), la collaboration avec des artistes, les liens entre arts et science... sont autant de tremplins bénéfiques à la mobilisation des élèves et à la maîtrise des savoirs fondamentaux. Par ailleurs, l'art est une ouverture sur le monde, sur la différence et sur l'universel. Il permet de se découvrir soi, de découvrir l'autre, de s'exprimer et de créer des liens. Il favorise l'élaboration d'une culture commune et le développement d'un sentiment d'appartenance à un groupe humain.

Dans ce même mouvement qui vise à stimuler le désir interne d'apprendre, les **évaluations** sont pensées de manière constructive en favorisant notamment l'**auto-évaluation** et l'**engagement** dans le travail. Le plaisir d'apprendre étant lié aux expériences de réussite ainsi qu'à la perception claire de ses progrès, les évaluations sont utilisées pour être au service des apprentissages (à l'inverse d'une évaluation des apprentissages). C'est l'évolution de l'élève par rapport à lui-même qui est observée et formulée sous forme de commentaires (les notes sont réservées aux épreuves externes). Les enseignants sont attentifs à l'engagement de l'élève dans son travail au quotidien, à son évolution au cours de l'année et mettent l'accent sur les progrès réalisés tant dans les sphères intellectuelles que sociales ou physiques. Ils réduisent le temps consacré à d'éventuelles évaluations formelles pour privilégier des temps de dialogue et d'auto-évaluation. Les attitudes telles que la curiosité, l'élaboration d'hypothèses et l'acceptation de l'erreur sont constamment valorisées. L'erreur étant une étape naturelle de tout apprentissage, il serait dommage que la curiosité, les explorations ou tentatives d'innovation soient freinées par la crainte de se tromper. Tout comme il serait dommage

que chaque erreur entaille la confiance en soi des élèves.

La **remédiation** et le **tutorat** entre élèves prennent le pas sur la compétition et le redoublement. Chaque élève est invité à développer son potentiel singulier via une pédagogie qui se veut également individualisée. Les enseignants prennent en compte la pluralité des profils des élèves à l'aide de concepts tels que les intelligences multiples et la prise de conscience des différentes formes de rapport au savoir. Les ajustements pédagogiques et la solidarité sont mobilisés pour soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés. Nous souhaitons éviter tant que possible le phénomène de relégation et de redoublement. Au-delà des soutiens pédagogiques aux apprentissages, nous soutenons également le développement du projet personnel de tous les élèves. Les métiers, qu'ils soient intellectuels ou manuels, seront valorisés au même titre pour leur utilité sociale. À ce titre, nous serions ravis si une partie de nos élèves devait se diriger par goût et choix positif vers des professions qualifiantes à l'issue du 1er, 2e ou 3e degré.

Une attention particulière est portée aux **aptitudes relationnelles**. Les valeurs qui nous guident ici s'inscrivent dans une culture de l'être (plutôt que de l'avoir) et visent la formation d'individus capables de ressentir, d'évaluer, de décider, d'agir et de communiquer avec les autres sans les instrumentaliser. Les aptitudes relationnelles sont également sollicitées en vivant la démocratie et la citoyenneté au sein de l'école. C'est ce que permettent notamment les structures participatives telles que le conseil de classe (élaboration des règles de vie de la classe, attributions de responsabilités, etc) et le conseil d'école (élaboration des règles de vie, responsabilités, création de groupes de travail, etc). Par ailleurs, nous faisons le choix de pratiquer l'inclusion des élèves à besoins spécifiques. Ceci est lié à notre souhait de favoriser le vivre-ensemble et le développement d'une société plus solidaire et équitable.

S'ils sont les garants du cadre, les **enseignants** sont aussi et surtout des accompagnateurs, des guides et des facilitateurs. Ils détectent les difficultés des élèves et développent des pratiques pédagogiques individualisées. Les enseignants sont des partenaires actifs du projet pédagogique. Ils disposent d'une large marge d'autonomie propice à l'innovation. Seuls, en collaboration avec les enseignants d'une même discipline ou en collaboration interdisciplinaire, ils élaborent des projets, des méthodes, des outils et des supports destinés à mobiliser les élèves et à donner du sens aux apprentissages. Ils présentent les objectifs des activités pédagogiques de manière explicite pour que chaque élève puisse en comprendre les enjeux (et favorisent ainsi la confiance et la mobilisation).

Les élèves et les enseignants ne sont pas les seuls à être actifs. Les **parents** ont également une place dans l'école en tant que partenaires privilégiés. Ils sont invités au sein de l'école lors de réunions individuelles ou collectives tout au long de l'année pour parler de l'évolution des élèves. Ils sont invités à participer à des moments festifs, ainsi qu'à contribuer à la bonne gestion de l'école. Ils sont également mobilisés en tant que personnes ressources via le conseil de participation, la prise de responsabilité en tant que délégué de classe, en tant que membres du Pouvoir organisateur ou de ses commissions, la mobilisation au sein de l'association des parents ou toute autre initiative bénéfique pour la vie de l'école. En outre, les parents conservent la responsabilité du contrôle de

l'apprentissage de leurs enfants et assistent ces derniers dans leurs devoirs et travaux personnels en y allouant le temps et l'énergie nécessaire, tout en respectant l'autonomie de l'enfant dans ces matières.

A l'issue des études secondaires, nous souhaitons que chaque jeune ait développé les compétences nécessaires pour vivre sa vie de **citoyen autonome et responsable, capable d'agir sur le monde et non de le subir**. Nous souhaitons que ces jeunes adultes soient en mesure de comprendre et d'agir dans un monde de plus en plus complexe où se dessinent des évolutions et des mutations à tous niveaux (social, culturel et économique). Les exigences professionnelles étant elles aussi en mutation constante, nous souhaitons que nos jeunes entreprennent des activités qui font sens pour eux et qu'ils soient en mesure de gérer les changements et de rebondir, tout en assurant une continuité de leur parcours tant dans leurs rôles professionnels, que familiaux et sociaux.

L'école s'engage à poursuivre simultanément et sans hiérarchie les objectifs définis par le Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (D. 24-07-1997) :

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures.
4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Le Pouvoir Organisateur de l'école adhérant à la Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (FELSI), nous adhérons également au projet éducatif et pédagogique de cette fédération.